
Konkurse Faillites Fallimenti

No 117 Mittwoch, 20.06.2007 125. Jahrgang

1. *Débitrice: Amino-Club SA en liquidation, 3974 Mollens*
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 3960 Sierre, 04.09.2007.
3. *Salle de l'enchère:* 15.00 heure, salle annexe du restaurant "Le Bourgeois", avenue du Rothorn 2
4. *Conditions de vente à partir de:* 14.08.2007
Lieu de dépôt des conditions de vente: Office des Faillites de Sierre
5. *Objets des enchères:* Sur la commune de Mollens
Parcelle no 1565, plan no 9, nom local: Zironde, commune de Mollens
place 419 m2, habitation a) 360 m2, garage b) 153 m2, garage c) 127 m2
PPE no 50536: Quote-part 365/1000, du no 1565, 2e sous-sol: garage no 3
part de copropriété no 50536-27 - 2/42
Il s'agit d'une place de parking dans le garage de l'immeuble "Violettes Centre" à Aminona.
Estimation officielle: CHF 15'000.-
Les copropriétaires au bénéfice du droit de préemption légal pourront exercer leur droit que lors des enchères mêmes et aux conditions de l'adjudication (art. 60 a ORFI).
6. *Remarques:* Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité et, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.
Nous attirons leur attention sur les dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.
Paiement: versement au comptant lors de l'adjudication d'un acompte de 10%
et de 2% d'avance pour frais d'enchères, le solde dans les trente jours avec intérêts à 5%.

Office des faillites du district de Sierre
3960 Sierre

(03985192)